

Coubertin et la Presse

Lui-même journaliste

Pierre de Coubertin, écrivain abondant (30 volumes édités) fut aussi journaliste, et fier de posséder une carte de presse comme un homme de son rang pouvait l'être, à son époque, c'est-à-dire en publiant des articles et chroniques dans différents périodiques.

Il a collaboré à des quotidiens français tels que "Le Figaro", "Excelsior", "Le Journal des Débats", "Le Gaulois", "Le Temps", "L'Auto" (quotidien sportif) ainsi qu'à la presse étrangère: "The Times", "The New York Herald", "L'Indépendance Belge", "Le Messenger d'Athènes", "La Gazette de Lausanne", "Le Sport Suisse" et à beaucoup de revues dont "La Revue des deux Mondes", "La Revue de Paris", "Deutsche Revue", "North American Review", "Revue Universitaire", "The Century Magazine", "La Revue Athlétique" et la "Revue Olympique", organe officiel du C.I.O. dont il a été le fondateur et longtemps le rédacteur-en-chef.

Le Sport et l'Olympisme n'ont constitué qu'une partie de l'œuvre de Pierre de Coubertin, qui a traité en humaniste, dans ses nombreuses chroniques, des thèmes, ceux, par exemple, que l'on trouve développés dans ces fiches.

Son opinion sur la presse

Elle a été exprimée, analysée et très largement explicitée par Pierre de Coubertin, au cours d'une conférence à Lausanne en 1924, devant la Ligue française, sur le thème "Les Responsabilités et la réforme de la presse".

Devant la presse de son époque, qu'il a approchée de près et à laquelle il est fier d'avoir appartenu ("je suis demeuré fidèle sociétaire à l'une des principales associations journalistiques de mon pays"), quelles sont ses principales réactions ?

Il prend ses distances

"Je n'ai guère cherché pour l'Olympisme renaissant une publicité dont je me méfiais plus que je n'en escomptais l'avantage. Cela me place dans un sentiment de grande indépendance".

Il dénonce...

- "le microbe du sensationnel" dont "la presse est le bouillon de culture"

- le mensonge: "Tous les éléments du désordre moral de la société ont insufflé l'habitude de mentir"

Il préconise...

- Une législation protectrice de la dignité du journaliste, "si la question de la diffamation et celle des incompatibilités se trouvent réglées de façon sage et franche."

- Une formation professionnelle, avec le concours des universités, "il en résulterait une élévation heureuse du niveau au sein de cette profession" et un enseignement adapté que pourrait dispenser selon lui "cette admirable Ecole Libre des Sciences Politiques, fondée à Paris, il y a quarante ans".

Coubertin et la Presse

Il conclut

A propos des journalistes: "leur profession protégée contre elle-même par une sage législation concernant la diffamation et les incompatibilités, les meilleurs d'entre eux instruits de façon à guider leurs émules dans les chemins élargis de l'universalisme, il n'y aurait plus de motif pour que la presse ne devint ce qu'elle doit être, si l'on veut que le monde moderne soit à la hauteur de ses possibilités: un préceptorat, presque un sacerdoce".

La presse doit être "indépendante et sûre" (Annales n°1 de l'Union Pédagogique Universelle p.11 1925-1926). Car sans presse libre, la démocratie tourne à la dérision.

J. M.